

Cadre d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration politique des Nations Unies sur les maladies non transmissibles (MNT), contenant des indicateurs destinés à évaluer les progrès accomplis par les pays à l'horizon 2030

Mise à jour d'octobre 2019

Indicateurs	Interventions stratégiques	Indicateurs de progrès
Dans le domaine de la gouvernance	Chaque pays devrait : <ul style="list-style-type: none">intégrer la prévention et la maîtrise des MNT dans les politiques et les plans de développement nationauxmettre en place une stratégie/un plan multisectoriels et un ensemble de cibles et d'indicateurs nationaux à l'horizon 2030 sur la base de la situation nationale et des orientations de l'OMSaugmenter les allocations budgétaires pour la prévention et la maîtrise des MNT, notamment par le biais de mécanismes de financement novateurs tels que la taxation du tabac, de l'alcool et d'autres produits nocifs pour la santéélaborer un argumentaire d'investissement national en faveur de la prévention et de la maîtrise des MNTévaluer périodiquement, à l'aide des outils de l'OMS, les capacités nationales en matière de prévention et de maîtrise des MNT	Le pays : <ul style="list-style-type: none">est doté d'une stratégie/d'un plan d'action nationaux multisectoriels opérationnels couvrant les principales MNT et leurs facteurs de risque communsfixe des cibles nationales, assorties de délais, et des indicateurs basés sur les orientations de l'OMSdispose d'une commission, d'une institution ou d'un mécanisme national(e) multisectoriel(le) de haut niveau pour superviser l'engagement, la cohérence politique et la responsabilisation des secteurs au-delà de la santé
Dans le domaine de la prévention et de la réduction des facteurs de risque	Chaque pays devrait : <ul style="list-style-type: none">accélérer la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et ratifier son Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabacgarantir une alimentation saine en début de vie et pendant l'enfance, y compris par la promotion de l'allaitement au sein et la réglementation de la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées destinés aux enfantsréduire l'apport en sel moyen dans la population, conformément aux recommandations de l'OMSsupprimer pratiquement de l'alimentation les graisses trans et réduire la consommation d'acides gras saturéspromouvoir l'activité physique par une approche fondée sur les étapes de la viemettre en œuvre les meilleures options pour réduire l'usage nocif de l'alcoolmettre en œuvre les lignes directrices de l'OMS et les interventions recommandées pour réduire l'exposition à la pollution atmosphérique¹ (par	Le pays : <ul style="list-style-type: none">met en œuvre quatre mesures de réduction de la demande de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac au plus haut niveau d'exécutionapplique quatre mesures pour lutter contre la mauvaise alimentationmet en œuvre au moins un programme national de sensibilisation du public à l'alimentation et/ou à l'activité physique récentinstaure trois mesures pour réduire l'usage nocif de l'alcool en fonction de la situation nationale et conformément à la Stratégie mondiale OMS visant à réduire l'usage nocif de l'alcoolmet en place un système pour assurer un suivi de la pollution de l'air ambiant et intradomiciliaire (en particulier PM_{2,5}) et communiquer les données aux responsables de l'élaboration des politiques, au public et aux groupes vulnérables

¹ Voir la Stratégie mondiale OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains, 2019.

Cadre d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration politique des Nations Unies sur les maladies non transmissibles (MNT), contenant des indicateurs destinés à évaluer les progrès accomplis par les pays à l'horizon 2030 (suite)

Indicateurs	Interventions stratégiques	Indicateurs de progrès
Dans le domaine de la prévention et de la réduction des facteurs de risque	ex. en créant des solutions de transport saines, en réglementant les contrôles des émissions industrielles, en empêchant l'incinération des déchets agricoles et des déchets solides et en donnant accès à des combustibles et à des technologies propres pour tous les usages domestiques)	<ul style="list-style-type: none"> réalise des estimations des effets de la pollution de l'air sur la santé qui sont communiquées aux secteurs apparentés
Indicateurs	Interventions stratégiques	Indicateurs de progrès
Dans le domaine de la surveillance, du suivi et de l'évaluation	<p>Chaque pays devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> mettre en œuvre/renforcer le cadre mondial de suivi de l'OMS, qui permet la surveillance de la mortalité et de la morbidité, des facteurs de risque et des déterminants ainsi que des capacités des systèmes de santé et de leurs réponses intégrer les trois composantes du cadre de surveillance au système d'information sanitaire national renforcer les ressources humaines et les capacités institutionnelles pour la surveillance, le suivi et l'évaluation 	<p>Le pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> est doté d'un système fonctionnel pour générer de manière systématique des données fiables sur la mortalité par cause spécifique mène une enquête STEPS ou une enquête complète sur les examens de santé tous les cinq ans dispose d'un registre du cancer fonctionnel basé sur la population
Indicateurs	Interventions stratégiques	Indicateurs de progrès
Dans le domaine des soins de santé	<p>Chaque pays devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> mettre en œuvre les stratégies de soins de santé les plus rentables pour les MNT améliorer l'accès à la détection et à la prise en charge précoces des principales MNT et des facteurs de risques associés en les ajoutant au panier de soins de santé primaires essentiels, dans les environnements stables comme dans les situations d'urgence améliorer l'accès à des technologies et des médicaments essentiels sûrs, d'un coût abordable et de qualité pour les principales MNT améliorer l'accès aux services de soins anticancéreux essentiels dans l'ensemble du continuum de soins, conformément au cadre d'action régional sur la prévention et la lutte anticancéreuses 	<p>Le pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> dispose de lignes directrices/protocoles/normes nationaux reposant sur des bases factuelles et reconnus/ approuvés par les pouvoirs publics ou les autorités compétentes pour la détection et la prise en charge précoces des principales MNT grâce à une approche des soins de santé primaires fournit des traitements médicamenteux, visant notamment à contrôler la glycémie, et des conseils aux personnes à haut risque éligibles afin de prévenir les infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux, en mettant l'accent sur le niveau des soins de santé primaires